

LA GAZETTE DE PENNE D'AGENAIS

HIVER
2022



EDITO

Vie Municipale

POLITIQUE CULTURELLE

Jeunesse

ENVIRONNEMENT

SANTÉ & SPORT

Finances

TRAVAUX ET VOIRIE

Retrouvez toutes nos dernières informations sur Internet



Site Mairie
www.ville-pennedagenais.fr



Sur Facebook
Ville de Penne d'Agenais



Sur Youtube
Ville de Penne d'Agenais

LES NUMÉROS À CONNAITRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT
DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

15 SAMU

LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins.

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

112

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'union européenne.

18

SAPEURS- POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

114

NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS.

LES NUMÉROS & INFOS DE LA COMMUNE

ÉCOLES

MATERNELLE ET PRIMAIRE

05 54 93 05 12

COLLÈGE DAMIRA ASPERTI

05 53 41 23 52

DECHETTERIE

05 53 49 58 84

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du 01 Novembre au 28 Février,
Du Lundi au Samedi : 9h00-12h, 14h - 17h
Du 01 Mars au 30 Juin,
Du Lundi au Samedi : 8h00-12h, 14h - 18h
Du 01 Juillet au 31 Août,
Du Lundi au Samedi : 7h00-15h
Du 01 Septembre au 31 Octobre,
Du Lundi au Samedi : 8h00-12h, 14h - 18h

FRANCE SERVICES

05 53 36 25 25

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Accueil du public : du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00.

WWW.VILLE-PENNEDAGENAIS.FR

AGENCE POSTALE COMMUNALE (APC)

Tél : 05.53.71.17.81

15 rue des écoles

Accueil du public : du lundi au vendredi

de 8h30 à 12h et de 13h à 16h45

Le samedi de 9h00 à 12h.



Retrouvez toutes les informations
en ligne sur notre site internet



Masza Noga mémain

MARTIN PEYROS

Ioan Fauchet

PATOURAUX PELTIER ABEL

Nés au 3ème trimestre
de cette année



*et félicitation à
L. Detry pour avoir
assuré les mariages*

LES AUTRES SERVICES

CCAS.....	05 53 36 25 25
GENDARMERIE.....	05 53 49 64 25
TRANSPORTS SCOLAIRE.....	05 53 41 68 99
CENTRE DE LOISIRS.....	05 53 41 34 05
DÉPANNAGE SAUR / EAU47.....	05 81 91 35 06

Arnaud DEVILLIERS, Maire de Penne d'Agenais
et ses conseillers municipaux ont le plaisir de vous convier à la
Cérémonie des Vœux le Dimanche 29 janvier 2023 à 11h à La
Grange de Nègre

2023

Cette rencontre sera suivie d'un verre de l'amitié
Venez nombreux partager ce moment de convivialité

Edito



ARNAUD DEVILLIERS,
Maire de Penne d'Agenais

“ L'adunation, ”

L'idée de rassemblement et d'union de la « société »

Chers pennois, chères pennoises,

Certains mots, abandonnés de notre vocabulaire, nous rappellent à l'Histoire avec un grand H et prennent tous leurs sens aujourd'hui. Parmi eux, l'adunation.

Ce mot désuet renvoie à l'idée de rassemblement et d'union de la « société ».

A l'heure des pandémies et des crises globales que nous traversons tous, il nous faut espérer la nécessaire adunation de la société.

Cette idée est étroitement liée à la politique, dans le sens noble du terme.

Il devient alors important de différencier le politique (qui a toujours existé et renvoie à l'ensemble des institutions/structures établies en vue d'une fin commune) de la politique qui, aujourd'hui, est une appartenance à un parti ou une « famille », une politisation qui se limite au désir de commander, ou plus prosaïquement, le paradigme Iznogoud : « je veux être calife à la place du calife ». Ce paradigme universel se répand à tous les niveaux et à toutes les strates.

Des démissions sont survenues au sein du Conseil Municipal, des polémiques ont été ouvertes sur la manifestation d'Halloween, d'autres ré-ouvertes sur la cité Laboulbène, des « réactionnaires » se présentent chaque jour sur les réseaux en accusant la majorité d'être individualiste, mesquine ou pire dictatrice. Derrière ces velléités se cache toujours une cause : la politique qui, à Penne d'Agenais, comme ailleurs, divise.

Ces réactions, parfois contre productives, n'ont d'effet que la division, la démoralisation et l'individualisme.

Malgré ces « stigmatisations » sans fondement, l'équipe municipale a, une fois de plus, apporté une petite pierre à l'édifice pour faire de Penne, un espace répondant aux besoins de ses pennois, en permettant des services de qualité grâce à une organisation toujours plus performante à France Service, aux écoles, au service technique. Elle a prouvé qu'elle pouvait aller au-delà de ces restrictions purement politisées. De part votre volonté et vos imaginations collectives, vous contribuez tous à l'épanouissement de votre village. Les élus ne sont que les relais de votre volonté et le personnel les « petites mains » qui la réalisent au quotidien.

La politique ne doit pas venir entraver cette volonté et empêcher des projets soulignant l'intérêt collectif de se réaliser.

A travers la lecture de cette gazette, vous allez vous rendre compte du travail fourni par votre équipe municipale et ses agents.

Le mot des Mousquetaires prend une nouvelle fois tout son sens : « Tous pour un et un pour tous ! » C'est notre village entier, plus seulement des individus, qui a besoin d'adunation.

La Gazette :

Journal communal de la Mairie de Penne d'Agenais

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Arnaud DEVILLIERS

PHOTOGRAPHE :

Mick BUNBY

RÉALISATION & IMPRESSION :

ID PIXEL

Une journée détente

la journée de cohésion



Cela permet aux employés de sentir que leurs efforts sont reconnus et que leur travail est apprécié et ça se voit !

Un très bon moment de partage, de convivialité et de fous rires !

Le 21 septembre, l'ensemble du personnel municipal s'est retrouvé le temps de partager une journée de cohésion. L'objectif premier de cette journée est de renforcer la solidarité et la cohésion d'équipe qui ont été mises à rude épreuve avec la crise.

Organisé par la collectivité, une journée de cohésion, c'est aussi l'occasion de remercier le personnel municipal pour le travail qu'ils font au quotidien.



Bienvenue aux

nouveaux arrivants !



C'est avec un immense plaisir que les élus ont pu accueillir les nouveaux habitants de la commune. Cette cérémonie, reportée 2 fois, à cause de la crise, a eu lieu le 21 octobre dernier. Elle permet de présenter aux nouveaux pennois, les services de la commune, ses grands projets et ses ambitions. Un livret d'accueil retraçant la vie de la commune a été remis à chaque nouveau pennois et un verre de l'amitié a été servi à la suite de cette soirée.

Pour celles et ceux qui n'ont pas pu assister à cette cérémonie, on vous attend à l'Agora pour tout renseignement et partager un petit café !

Encore plus de services à l'Agora

Co-working

Dans la continuité de nos offres de services au sein de l'AGORA, nous avons souhaité élargir nos prestations et proposer un espace qui s'adapte au monde professionnel en proposant un « co-working ».

Il vise à accueillir travailleurs indépendants, télétravailleurs, associations, entreprises locales ou tout autre profil qui souhaitent avoir accès à un bureau avec équipements professionnels (vidéoprojecteur, wifi, imprimante et scanner) et le petit plus un espace détente gracieux.

“ Le but étant de recréer du lien social, car comme l'indique son nom « co-working » il signifie avant tout « travailler ensemble », dans une nouvelle vision du travail qui allie autonomie et collaboration pour faciliter votre quotidien et la relation humaine. ”

N. Garrigues
Chef d'Unité France Services



Pour les personnes intéressées, merci de nous adresser un courriel à : franceservices@ville-pennedagenais.fr

Les tarifs sont adaptables à toute demande d'occupation, selon les besoins en terme d'espace. L'abonnement mensuel est de 150€ et 6€ la demi-journée.

Si vous souhaitez faire connaître votre entreprise ou association, nous pouvons mettre le co-working à votre disposition pour des journées ou soirées portes ouvertes.

N'hésitez pas à venir vers nous !



Arrivée du Directeur Action Territoriale

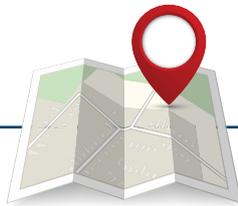
Nicolas Conort, enfant du pays, a rejoint la direction de l'Action Territoriale afin de permettre au service d'apporter des compétences supplémentaires. Il s'appuie sur plus de 15 années d'expérience managériale et compte bien mettre cette compétence au profit de la collectivité !

“ *En tant que Directeur de l'Action Territoriale, je suis davantage tourné vers le management et le terrain. J'ai également en charge le suivi des chantiers de la commune en relation avec l'urbanisme et les administrés. La commune est en pleine mutation, des aménagements sont en cours et un travail de réflexion sur un meilleur suivi des budgets est aussi très prenant. Des économies, certes minimes, sont encore possibles ! Mais un sou est un sou !* ”



Inséparables dans le travail avec la directrice adjointe, dont les compétences et expériences sont très différentes, ils forment un tandem qui se complète à merveille !

Adressage



Dans le courant de l'année 2020, notre commune a procédé à la dénomination et à la numérotation des voies. Vos adresses respectives ont donc changées et sont désormais complètes et précises. Elles vous ont été communiquées par courrier au mois de décembre 2020.

Grâce à la géolocalisation rendue possible, vos habitations sont désormais aisément accessibles pour les livraisons et les services que vous êtes susceptibles de recevoir à domicile, dont services d'urgence le cas échéant.

La poste attire néanmoins notre attention sur les difficultés rencontrées pour assurer la distribution de votre courrier.

Elle constate souvent que les adresses portées sur vos correspondances sont sujettes à des imprécisions ou que vos plis sont encore libellés à votre ancienne adresse. N'étant plus reconnues dans les systèmes d'information de la Base Adresse, cela entraîne des retards et des difficultés de distribution de courrier, voire parfois l'impossibilité de trouver les destinataires.

Pour vous accompagner à l'utiliser au mieux votre nouvelle adresse, la Poste, lorsqu'elle constatera une anomalie sur l'un de vos courriers, vous adressera une lettre rappelant vos coordonnées normalisées : un sticker sera également apposé sur l'enveloppe.

Il est donc primordial de diffuser votre nouvelle adresse à vos correspondants habituels.

Pour cela, la Poste met également à votre disposition des cartes pré-affranchies « diffusez votre bonne adresse », disponibles auprès de votre facteur.

La Poste s'engage pour quelques semaines encore à tout mettre en oeuvre pour assurer le tri et la distribution de vos correspondances. Néanmoins, à compter de 2023, les plis mal adressés feront l'objet d'un retour à l'expéditeur.

Bienvenue aux élus

Nous souhaitons la bienvenue à Gérard Muller, Michèle Baboulène et Maria Garrouste



Remise diplômes premier secours

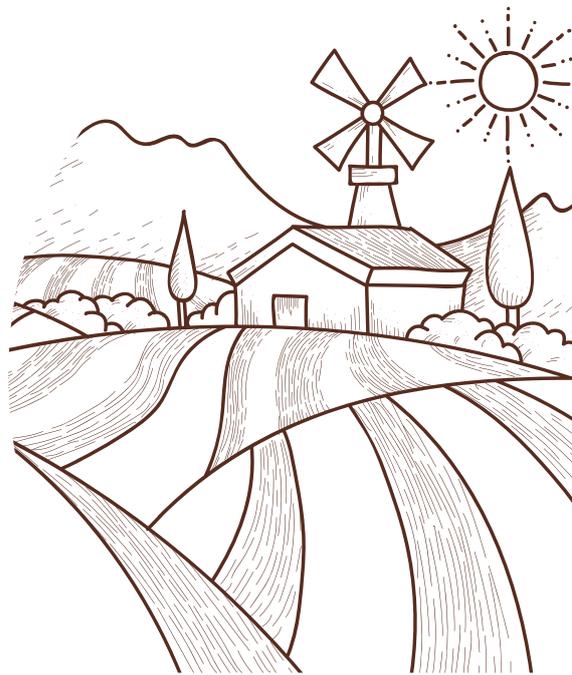
Voilà un nouveau challenge que va relever la commune de Penne d'Agenais : être labélisée « Plus Beaux Village de France ! »

L'objectif de cette démarche est multiple :

- La méthode
- La concertation
- La mobilisation de tous les acteurs (les associations du patrimoine)
- La préservation et la valorisation du patrimoine de Penne.
- L'afflux des touristes

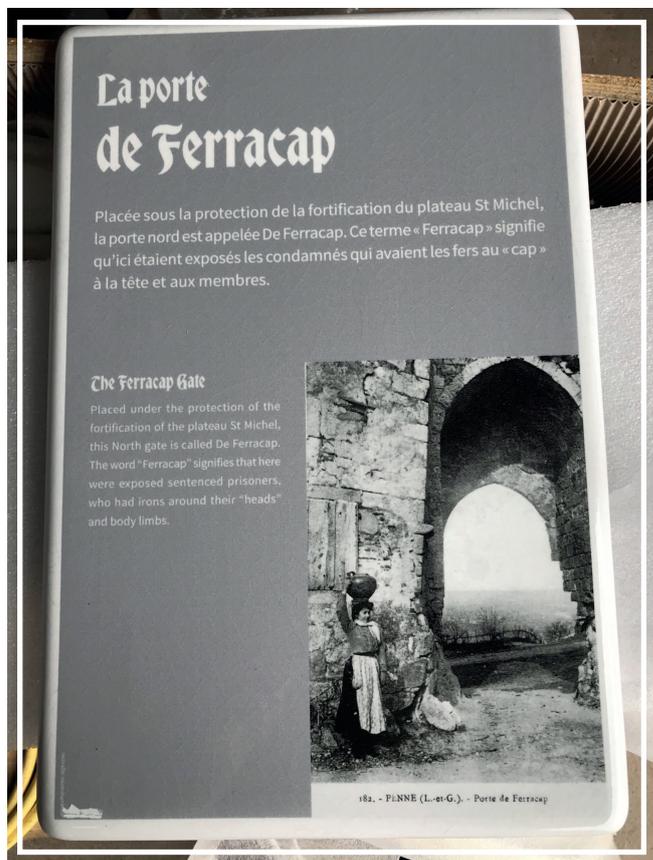
Un comité de pilotage composé d'élus de la commune et d'associations patrimoniales est en cours de réflexion.

Il n'y a plus qu'à !



Panneaux signalétiques sur le patrimoine

un travail en commun



Vous l'avez peut-être constaté au niveau de nos monuments historiques ?

Des panneaux de signalétique d'interprétation ont été posés afin d'améliorer la visibilité des monuments.

Ces panneaux ont été réalisés avec soin et passion grâce au travail de Madame Cattoor, adjointe à la culture, de l'association « les amis du patrimoine » et de Monsieur Garmin, historien, afin de s'intégrer parfaitement à l'environnement et aux bâtiments sur lesquels ils sont posés.

Le cheminement est davantage « littéraire » et les panneaux sont à hauteur des yeux afin de ne pas envahir et gêner l'architecture.

Une nouvelle porte d'entrée visuelle, évocatrice qui imprègne le visiteur et le fait voyager dans le temps !

Remparts une restauration réussie !



Un peu d'histoire : les remparts du boulevard de l'Horizon ont été érigés après la construction du château par Richard Cœur de Lion (1157-1199). En tant que roi d'Angleterre, fils d'Alienor d'Aquitaine, et duc d'Aquitaine, il veut renforcer les défenses de son duché.

En 1194, le castrum de Penne d'Agenais devient, sur ordre de Richard Cœur de Lion, un ensemble défensif avec une enceinte, des tours, des portes fortifiées et surtout un château surplombant la cité. Le château est le pilote de la construction des remparts.

C'est un des lieux (localement) les plus tourmentés par les guerres : sièges, assauts, destructions qui font que les fortifications sont souvent remaniées. Les remparts sont érigés de 1194 à 1330, avant le début de la guerre de Cent ans.

Les fortifications d'aujourd'hui sont différentes de celles du 13^{ème} siècle lors de la croisade contre les albigeois.

La tranchée des Anglais, sur le plateau Saint Michel est, quant à elle, construite aux environs de 1320. Elle constitue un système de défense de 140 mètres de long et 8 mètres de large, creusée dans le rocher à la pioche (et peut-être aidé par les explosifs tels que la poudre noire ramenée en Europe au XIII^{ème} siècle) par les Anglais.

Henri IV a ordonné en 1600 la destruction des défenses du village.

Aujourd'hui, la cité de Penne d'Agenais est riche de vestiges remarquables de ces anciennes défenses. Malheureusement, le souvenir du château se réduit à un amoncellement de pierres. Comme vous avez pu le constater, les remparts se font refaire une santé suite à un effondrement partielle en juillet 2021.

Les intempéries, la sécheresse et sans doute les années ont accéléré le processus.



“ Les élus ont mis un point d'honneur à faire appel à une entreprise qui travaille une pierre naturelle en la taillant dans le respect du bâti ancien.

La fin des travaux est prévue pour janvier 2023.

”

JC Costes

Verrerie municipale quand Penne sauve le patrimoine vivant

Après de longs mois difficiles, la nouvelle Verrerie Municipale, Verre ZE Bulles a ouvert ses portes voilà presque 6 mois. L'objectif d'une telle démarche, rappelons-le, est de permettre le maintien et le développement de cet art qui contribue activement à l'attrait du village.

Soutenu par la Région et par le Smau, ce projet est un engagement que les élus souhaitent poursuivre.



“ L'artisanat d'art a toute sa place dans notre village qui souhaite conserver son caractère traditionnel et ses valeurs historiques tout en faisant la part belle à l'innovation, tout ce qui fait l'ADN de notre village ”

Maryse Cattoor, première adjointe.



Le savoir-faire de notre maître-verrier, Richard Dalinet, a aussi beaucoup contribué à ce franc succès. Ces créations sont plus qu'appréciées tant qu'elles allient un caractère singulier et robuste dans un style design et moderne.

“ Richard n'est pas qu'un verrier, c'est un créateur à la fois d'articles et également d'émotions, marqués par une histoire ”

Maryse Cattoor

N'hésitez pas à venir lui rendre visite. Il se fera une joie de vous faire une petite démonstration de ses talents !

Des stages sont également disponibles !

Quand les artisans d'art deviennent modèles

Pour poursuivre dans cette dynamique de valoriser le patrimoine local au même titre que les élus, la Poste souhaite mettre en avant les métiers d'art en invitant, cette année, les dinandiers à contribuer à ce partage.

Simon Charbonnier a été choisi pour illustrer un timbre. Sa commercialisation est en cours et le tirage se fera à 480 000 exemplaires, de quoi mettre à l'honneur la ville de Penne d'Agenais !



Projet de création un Atelier vidéo



La municipalité étudie la possibilité de créer une association ayant pour but la réalisation et la diffusion de produits audiovisuels.

L'audiovisuel est présent partout dans nos vies, sur nos smartphones, tablettes et autres écrans et faire des films est à la portée de tous grâce aux caméras de nos téléphones.

Une fois ce constat posé, ne peut-on pas aller plus loin ? C'est pour répondre à cette question que la mairie se lance dans la création d'une association avec trois grands objectifs :

01 ● FORMER

02 ● CREER

03 ● DIFFUSER

Dans un premier temps, il est essentiel de se former, sur des outils (caméra, micro, logiciel de montage, etc.), sur des procédures (organisation d'un tournage, journalisme, etc.) et sur le langage propre à l'audiovisuel (grammaire de l'image, écriture journalistique, etc.).

Une fois ce stade passé, place à la création. Sur ce point, une seule limite, votre imagination ! Reportage, court métrage, vidéo de formation, plateau TV, événement de la vie associative, etc. Tout ce qui mérite d'être raconté !

Enfin, il faut faire vivre son produit vidéo ! L'objectif sera de créer une web TV qui diffusera l'ensemble des contenus produits par l'association, afin de les faire partager au plus grand nombre.

Derrière ces objectifs bien concrets, il y a deux grandes idées :

Premièrement :

- donner de la visibilité aux moindres événements (aux petites pépites méconnues de notre commune comme aux grandes)
- permettre de faire vivre tous les instants de vie qui rythme le quotidien des Pennois
- et bien sûr faire découvrir aux plus grand nombre la richesse humaine et patrimoniale de notre village !

Deuxièmement :

La réalisation audiovisuelle est ouverte et accessible à tous et à tout âge. La création de films, qu'ils soient institutionnels, fictionnels ou journalistiques, demande des visions, des regards, des sensibilités et des compétences différentes.

Cette association aura donc pour but de rassembler, autour de projets, toutes les bonnes volontés créant ainsi du lien entre jeunes et anciens autour d'une belle thématique qu'est la vie de notre belle ville de Penne.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter la Mairie.

Une bibliothèque qui a le vent en poupe !



Suivant des rumeurs de la disparition de la bibliothèque, et maintenant depuis 18 mois de fonctionnement, un petit bilan de fait :

- Augmentation du nombre des adhérents, passés de 7 sur le premier semestre à 75 sur le second.
- Augmentation de la fréquentation qui a été amplifiée depuis juin 2022, de 82 à 180 actifs prêts, retours et réservations.

Ces augmentations sont dues en grande partie au changement de la bibliothécaire. En effet, à compter du 1er juin 2022, Angélique Madelaine a su redynamiser ce lieu grâce :

- ▢ Aux différentes animations et surtout celles faites en octobre sur le thème d'HALLOWEEN qui ont rencontré un franc succès.
- ▢ A une large plage horaire avec la possibilité de rendre ou emprunter des livres avec la contribution du service numérique
- ▢ A l'accueil des classes de l'école Jean Moulin
- ▢ Au partenariat retrouvé avec la Bibliothèque Départementale.
- ▢ Aux ateliers créatifs de Noël
- ▢ A la soirée cinéma



En parallèle, la bibliothèque reçoit toujours les enfants de l'école Jean Moulin et, pour l'année 2023, les petits bouts de la crèche Pomm d'Happy les mardis de 10h30 à 11h.

- Ouverture de 8h30 à 12h et de 13h à 17h tous les jours de la semaine avec une présence de la bibliothécaire le mercredi 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h et le samedi 9h30 à 12h30.



Brocante - 25.09.2022



Commémoration - 11.11.2022



Concert Zebull'in - 23.10.2022



Vide Grenier Foot FCPSS - 27.11.2022



Halloween - 29.10.2022



Citrouille en fête - 20.11.2022

Des jeux pour les maternelles

Le service technique de Penne a fait la joie des enfants de l'école maternelle de Jean Moulin en installant des jeux pour les enfants.

Les petits travaux réalisés à l'école

Des protections ont été placées sur les poteaux de panneaux de basket au niveau de la cour afin de sécuriser au maximum l'aire de jeu des enfants.

Des filtres anti uv ont été placés sur les vitres des salles de classe donnant directement sur la cour pour limiter l'impact solaire.

Animation périscolaire

Tous les mardis de 17h50 à 18h20, une maman (qualifiée) se porte bénévole pour divertir vos petits bouts à la garderie.



Semaine Bleue : quand les enfants cuisinent des Cookies à l'école Jean Moulin de Penne



Cette année encore, le Centre Communal d'Action Social, l'équipe municipale et l'équipe pédagogique se sont retrouvés pour participer à la Semaine Bleue.

Un atelier cookie a été mis en place à l'école Jean Moulin avec la classe de CM1/CM2 occitan, les cantinières et des personnes âgées du CCAS.

La cuisine à l'école est un bon lieu pour créer un atelier intergénérationnel. Les aînés et l'équipe municipale ont pu aider les jeunes à la confection de cookies et partager ensemble le fruit de leur création.

Aide aux devoirs

En collaboration avec l'équipe enseignante, la municipalité a mis en place un dispositif d'étude dirigée qui vise à aider les enfants dans le suivi de leurs devoirs.

Ce dispositif, financé par la Mairie et dirigé par les enseignants, a débuté le lundi 7 novembre avec 10 enfants de l'école Jean Moulin.

Projet Mascotte à l'école

Une nouvelle idée a fleuri à l'école Jean Moulin : créer une mascotte.

Il est communément admis que la mascotte exerce un pouvoir sur les jeunes enfants en permettant de faire passer des messages sensibles et déclencher chez eux la parole. La mascotte agit alors comme un objet médiateur et témoin de la vie quotidienne.

Ce projet est en phase de construction avec l'implication des parents d'élèves.



Le jardin pédagogique de l'école prend de l'ampleur

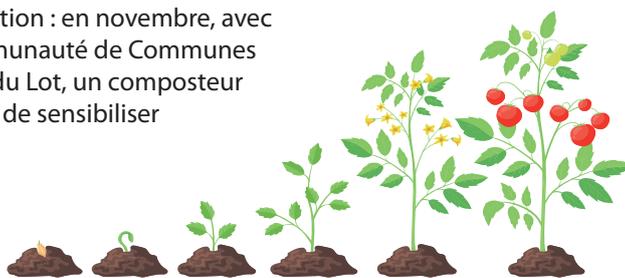


Grâce au dévouement de l'enseignante de petite section de la maternelle et de l'équipe municipale, le jardin pédagogique tourne à plein régime. Et cela pour cause, l'an dernier, la classe de petite section a semé des graines de citrouille avec Ritha, notre jardinière municipale. Mi-novembre, les enfants ont pu faire une soupe et un gâteau à la citrouille avec l'aide de Martine et Angélique nos cantinières. Des graines ont été récupérées pour être une nouvelle fois semées.

Des pieds de divers choux (Vert, Romanesco, etc.) ont également été plantés : et ont fait la joie des familles qui ont pu en bénéficier. Au printemps dernier, les enfants de la même classe ont pu s'initier à la plantation de pieds de tomate cerise, betterave, fraise, menthe, ciboulette et du romarin qui a été repiqué puis offert à la fête des mères.

Les arbres fruitiers nains ont également permis aux enfants de goûter aux premières pommes et poires. Des framboises ont fait l'objet d'une dégustation lors d'une matinée. Un projet de plantation de bulbes de fleurs est en cours : jonquilles, tulipes, jacinthes, narcisses feront le bonheur des papillons.

Dernière information : en novembre, avec l'aide de la Communauté de Communes de Fumel Vallée du Lot, un composteur a été installé afin de sensibiliser les enfants au tri.



“

Ce jardin pédagogique est aussi éducatif et écologique et répond parfaitement aux besoins de recréer le lien et la compréhension entre la nature et l'humain. Créer ou entretenir un jardin pédagogique comme le fait parfaitement bien l'enseignante de petite section, est un moyen de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre ses cycles, c'est une parfaite réussite !”

”

Céline Vigneau
Conseillère déléguée à la jeunesse



Hausse des prix de la cantine ?

Ce n'est plus une surprise, les coûts des matières premières flambent !

Si la restauration des collèges publics est de la responsabilité des Départements, pour les écoles élémentaires (maternelles et primaires), la décision du prix des repas à la cantine se prend au niveau de la commune.

A Penne d'Agenais, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter le tarif de la restauration scolaire.

“ Cette année, le repas est à 3,6 € (pour un coût de revient de 9€ par repas) et si nous devons répercuter l'inflation que nous subissons, nous devrions passer le repas à 4,5€. Les prix augmentent car nous devons couvrir près de 20 % de hausse des coûts des matières premières, 7,76 % d'augmentation du Smic, et 100 % de hausse des coûts des énergies (gaz, électricité). Cette revalorisation des prix semble inévitable, pourtant nous avons fait le choix de ne pas augmenter le prix de repas tout en poursuivant nos engagements responsables (produits Bio, AOP, AOC, local, etc) assure Céline Vigneau

Je rappelle que la commune ne fait pas de bénéfices sur le prix des repas et que cela impacte d'autres budgets que celui de l'école” Céline Vigneau

Et la solution de prestataire ?

La réflexion a été lancée. La commune doit-elle faire appel à un prestataire pour confectionner les repas et tendre vers une moins-value plus importante ?

“ Après étude, il est sûr que faire appel à un prestataire de service serait une solution à envisager. Mais encore une fois, les élus n'ont pas opté pour cette solution privilégiant ainsi la qualité des repas confectionnés maison ” Céline Vigneau

Nous avons le plaisir de vous faire part du renouvellement pour le label Territoire Bio Engagé pour l'année 2021 !



Plan de sobriété énergétique

Impact des nouveaux contrats énergétiques 2023 (gaz et élec)

Comme l'ensemble des collectivités notre contrat d'énergie nous a protégé des hausses jusqu'au 31/12/2022 (achats effectués en 2021).

Au 1^{er} janvier 2023 s'appliqueront les tarifs d'électricité et de gaz de nos nouveaux contrats :

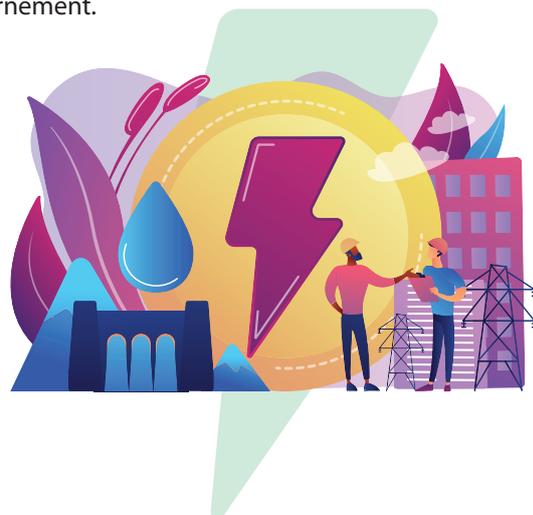
- Le prix de l'électricité passera de 172.40€ du MWH à +- 600€ du MWH (+en fonction de l'écrêtement de ARENH.)
- Le prix du gaz passera de 88.44€ à 160.00€ du MWH
- L'impact pour notre commune est de +- 200 000€.

Penne d'Agenais n'est pas éligible au dispositif d'accompagnement initial du gouvernement.

L'AMF (association des maires de France) a obtenu du gouvernement (fin décembre) une mesure d'accompagnement qui limitera la dépense énergétique pour l'ensemble des communes à +15 % soit + 15 000€ / 2022.

Cette mesure permettra de maîtriser notre budget de 2023 sans garantie aucune pour les années futures. Même si nous considérons que le prix de l'énergie est lié à des éléments conjoncturel (impact Ukraine , maintenance des centrales nucléaires...) Nous allons devoir nous habituer à payer l'énergie de plus en plus chères. Nous devons donc intensifier nos actions d'optimisation énergétique .

La commission Développement Durable se penche sur les différents leviers et actions à mener afin de réduire la facture énergétique de la commune.



1) Eclairage public

L'extinction de l'éclairage public nous permet de baisser de 50% notre consommation. Sur l'année 2023 nous finaliserons le passage en led des dernières zones et nous mènerons une étude avec territoire d'énergie 47 pour faire évoluer notre éclairage public vers un éclairage dit «intelligent» permettant de répondre à nos 3 objectifs : écologique, sécuritaire et économique.

2) Eclairage Bâtiments publics

Le niveau de prix de l'électricité nous amène à orienter nos projets photovoltaïques sur de l'autoconsommation. En effet le prix actuel permet un retour sur investissement beaucoup plus rapide.

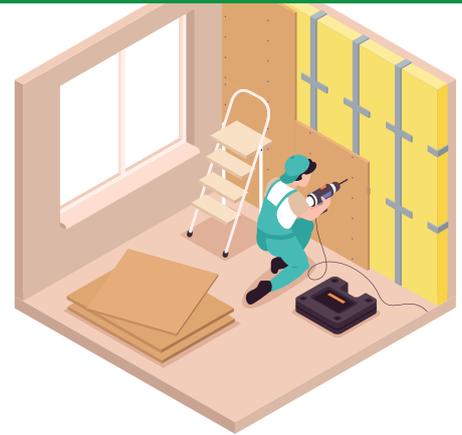
De ce fait nous lançons en 2023 des études de faisabilité sur les différents bâtiments communaux. A suivre

La première mesure reste pour autant le bon sens. Chacun à son niveau doit avoir un comportement citoyen et appliquer les bons gestes d'économie d'énergie comme à la maison.

En parallèle à ce projet d'évolution de l'éclairage public, les élus mettent l'accent sur le passage en led des dernières zones restantes et une étude est en cours avec Territoire Energie 47 sur l'adaptation de notre réseau en y intégrant un éclairage dit « intelligent » permettant d'augmenter la durée de l'extinction en fonction des passages.



Isolation / Calorifugeage



En parallèle à ce projet, les services se penchent sur ses bâtiments communaux et plus particulièrement, sur l'isolation de ses bâtiments permettant ainsi de réduire la facture des coûts énergétiques.

Isolation des murs et changement de chauffage sont à l'étude et le calorifugeage de certaines canalisations a déjà fait l'objet d'une pose dans nos bâtiments communaux.

Récupération d'eau

Consciente des enjeux liés au dérèglement climatique dont les dernières conséquences se sont manifestées ces derniers mois au travers de trois canicules consécutives et d'une sécheresse estivale particulièrement éprouvante avec son lot de restriction en termes de consommation d'eau, la commune de Penne d'Agenais a pris l'initiative de vous informer sur la récupération et de l'utilisation des eaux de pluie de toiture.

Avec l'aide du Cluster Eau & Climat implanté sur Agen, la commune souhaite organiser une réunion d'information **le 16 février 2023 à 18h30 à l'Agora**

Produits Phytosanitaires

Ces dernières années, la réglementation sur les produits phytosanitaires pour les collectivités s'est considérablement renforcée.

Depuis 2017, Penne d'Agenais a restreint l'usage des produits phytosanitaires sur les voiries et les espaces verts.

Depuis le 1er juillet 2022, les collectivités territoriales ne peuvent plus recourir à l'utilisation de produits phytosanitaires au niveau des cimetières, des terrains de sport ainsi que dans les zones étroites ou difficiles d'accès dans le cadre de l'entretien des voiries.

Les services et les élus tentent de trouver des solutions alternatives aux produits phytosanitaires afin d'entretenir de manière plus respectueuse, ses espaces verts et ses 9 cimetières.

Les services travaillent notamment sur les procédés physiques tels que le binage et le sarclage à la main. Des tests expérimentaux sont à l'œuvre dans les cimetières pour engazonner ces derniers.



Gestion des friches végétales



Suite aux différentes plaintes des administrés concernant le danger et la nuisance que représentent les sangliers à l'approche des zones urbaines il a été organisé une battue administrative. Afin d'apporter une solution durable, la Fédération des chasseurs du Lot et Garonne, le service de loupeterie, la société de chasse et la mairie de Penne d'Agenais s'associent pour lancer une campagne de défrichage des parcelles concernées. Les propriétaires ont été contactés et l'opération est en cours.

La finalité de cette mesure est d'éloigner les sangliers des zones urbaines et périurbaines par la suppression des couloirs de navigation et de replis que constituent les friches et les ronciers.

Le but étant de limiter la propagation de sangliers en zone urbaine. Des solutions d'entreprise de débroussaillage ont été proposées.

Elus et services de la mairie restent à l'écoute des administrés.

ZAN Zéro Artificialisation Nette

Voté l'été dernier dans le cadre du projet de loi Climat et Résilience, l'objectif de « Zéro artificialisation nette » des sols (ZAN) vise à ralentir le rythme de l'urbanisation jusqu'à zéro en 2050, au profit des espaces naturels.

C'est pourquoi, les élus ont décidé de travailler sur un projet de naturalisation des espaces publics.

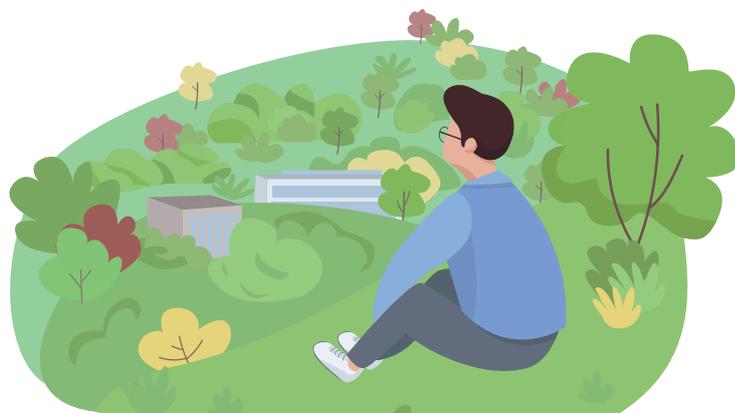
L'objectif étant d'aménager ou restaurer des espaces publics conviviaux et agréables à fréquenter pour tous les citoyens mais pas que !

Pour être réussie, une revitalisation au profit des espaces naturels doit s'inscrire dans une politique locale de transition écologique et énergétique.

Les projets d'aménagement ou de construction doivent intégrer le plus en amont possible les objectifs de développement durable et s'inscrire en lien avec une politique globale.

Les projets d'aménagement et de construction neuve doivent faire l'objet d'une cohérence afin d'éviter une expansion urbaine sur des terrains agricoles ou une dent creuse au milieu d'un lotissement.

Chacun d'entre nous doit miser sur ses ressources, ses savoir-faire et la créativité et l'implication de ses habitants.





Pour le bien être des chats et pour l'harmonie dans nos communes, la stérilisation de nos félins est indispensable

SUIVRE ET SOUTENIR LES AMIS DES CHATS

f @lesamisdeschatsroquecor

Association loi 1901 no. : W821000447 www.les-amis-des-chats.com

L'association «Les amis des chats» a pour but de sauvegarder les chats abandonnés et errants et de limiter leur population grâce au programme «piéger-stériliser-identifier-relâcher».

Une méthode humaine et reconnue par la loi.

Un grand merci à votre mairie qui donne à l'association, l'autorisation d'agir sous un arrêté municipal.



En 2022, notre association a eu la chance d'être retenue pour notre programme de stérilisation de chats errants dans le cadre de France Relance.

Une aide financière nous a été allouée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Cette mesure a pour but de limiter la reproduction féline afin d'éviter de futurs abandons.



POUR OBTENIR DE L'AIDE POUR FAIRE STÉRILISER ET IDENTIFIER DES CHATS ERRANTS

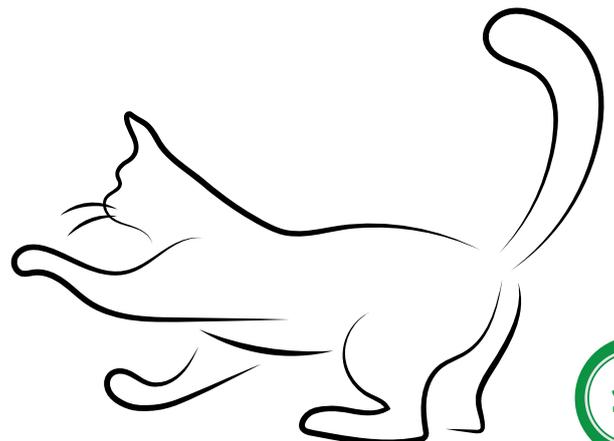
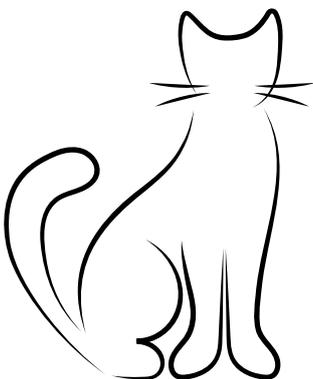
Compléter et renvoyer par courrier ou de préférence par courriel le formulaire **Demande de programme PSIR pour chats errants**, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS ERRANTS**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et à votre mairie.

L'association vous répondra dans un délai d'une semaine et vous enverra l'Accord de prise en charge des frais vétérinaires.

POUR OBTENIR DE L'AIDE À FAIRE STÉRILISER VOTRE CHAT DE COMPAGNIE

Compléter et renvoyer par courrier ou de préférence par courriel le formulaire **Demande d'aide financière (bon de stérilisation)**, téléchargeable depuis notre site Internet rubrique **AIDE AUX CHATS / CHATS DE COMPAGNIE**, disponible dans nos Boutiques Bazar de Lauzerte et Roquecor et à votre mairie.

Merci de prévoir un délai de 3 semaines pour recevoir vos bons de stérilisation.



Les actions de la Maison de Santé

Assemblée Générale

L'assemblée générale de la Maison de Santé de Penne s'est déroulée le 27 octobre 2022.

Il a été question de renouveler le bureau et de mettre en avant les différents projets tels que : la continuité des soins, la lutte contre la désertification médicale, l'articulation entre le sanitaire et le social, la coopération entre les professionnels de santé, la prise en charge des maladies chroniques et des situations de dépendance ou de handicap, le développement d'approches préventives, l'impératif d'efficacité de notre système de soins, autant de projets qui sont travaillés et décortiqués avec l'ensemble des professionnels de santé.

Quand la MSP répond présente !

Le milieu associatif a alerté les élus sur la difficulté que les licenciés rencontraient pour renouveler leur licence du fait de ne pas avoir pu se procurer un certificat médical.

Afin de palier à cette difficulté, la Maison de Santé de Penne d'Agenais, malgré le surbooking, a immédiatement répondu à l'appel des élus en organisant 2 après-midi, les 7 et 14 novembre derniers, de rdv spécialement réservés à la délivrance de certificats médicaux nécessaires à la pratique sportive.

Une initiative qui a été très appréciée !

Merci aux docteurs de la MSP !



Le bilan du Mois sans tabac

Les 10 et 24 novembre derniers, la MSP de Penne a mené des actions d'information et de sensibilisation autour du mois sans tabac.

Deux stands ont été mis en place afin d'informer et d'évaluer sur la prise en charge du sevrage du tabac.

En Parallèle, tout le mois de novembre, les professionnels de santé ont mis en place des consultations autour de l'aide au sevrage.

Enfin, et cela depuis deux ans, certains professionnels de la MSP et notamment M. Gruppi, infirmier à la MSP, réalisent une action de sensibilisation précoce au tabac en lien avec l'infirmière du collège.

Un concours d'affiches de sensibilisation a été lancé auprès des classes de 5ème. Les affiches seront ensuite exposées à la MSP.

Des professionnels ont pu apporter leurs expertises afin d'aider des personnes désireuses d'arrêter de fumer.

Un vrai défi !





Le mois d'octobre dernier a fait l'objet d'une sensibilisation et d'une mobilisation du grand public contre le cancer du sein, qui reste à ce jour, le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde.

Elus, adhérents et licenciés du monde associatif se sont mobilisés autour de cet évènement.

Le 16 octobre, le club de Zumba a invité les riverains à participer à cette action. Les participants et animateurs ont enflammé le gymnase !

Lasso Dancer's ont animé le Port de Penne avec des démonstrations de country.

Le 18 octobre, l'association de Randonnée a permis au public de découvrir le bourg de Penne.



Un tableau crée par l'artiste N. Vernois a été acheté au profit du comité cancérologie du Lot et Garonne.

Participation également des clubs de basket, de foot et de rugby.

Le Centre Communal d'Action Sociale toujours très actif !

ACTIVITES 2022

Le 21/04/2022 : nettoyage du printemps avec CPIE

Le 28/04/2022 : promenade et sophrologie

Le 22/05/2022 : Repas champêtre

Le 21/08/2022 : Fête des Rosières

Le 16/09/2022 : Sortie Latour Marliac au Temple

Pour la Semaine Bleue, une visite à Saint Cirq Lapopie, un échange de jeux de société et un atelier pâtisserie à l'école Jean Moulin.

Questionnaire mobilité : Prévision d'une réunion début d'année.



Nicole Bessa



“ Cette année encore, le CCAS de Penne d'Agenais a proposé un ensemble d'actions pour remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales qui touchent les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation d'handicap. En plus de ces actions, ce public peut être aidé par une nouvelle assistante sociale du département, Madame Claire Leterme, disponible sur rendez-vous et joignable au 05 53 36 23 15, qui est accueillie dans les locaux de l'Agora. Madame Eliane Delbriel, psychologue d'insertion est également disponible sur rendez-vous ”



Le service Environnement de la Communauté de Communes FUMEL VALLÉE DU LOT est en charge de la collecte et du traitement des déchets produits sur l'ensemble du territoire.

La collecte est réalisée en régie par le service et le traitement est externalisé à des professionnels agréés. Ce traitement est différent en fonction de la typologie des déchets. Les emballages sont triés en centre de tri puis envoyés chez des recycleurs alors que **les ordures ménagères (poubelle noire) ne sont pas triées mais directement enfouies à Monflanquin.**

Le geste de tri doit être simple et accessible à tous, c'est pourquoi la Communauté de Communes installera de **nouveaux points de tri en 2023** sur l'ensemble du territoire (Emballages, Papiers, Verre).

Ce déploiement de nouvelles colonnes de tri s'accompagnera d'un **nouveau mode de collecte en 2024** et d'un **nouveau mode de financement en 2025**. Ce projet de **redevance incitative sera présenté et expliqué à l'ensemble des usagers à partir de l'été 2023.**

Il n'est pas nécessaire d'attendre ces changements pour faire le tri de ces déchets !

Afin de réduire cette part enfouie qui pollue, qui sature les sols et dont le coût ne cesse d'augmenter, il est impératif de trier ses déchets pour qu'ils soient correctement valorisés et réduire l'impact de l'augmentation des coûts de traitement.

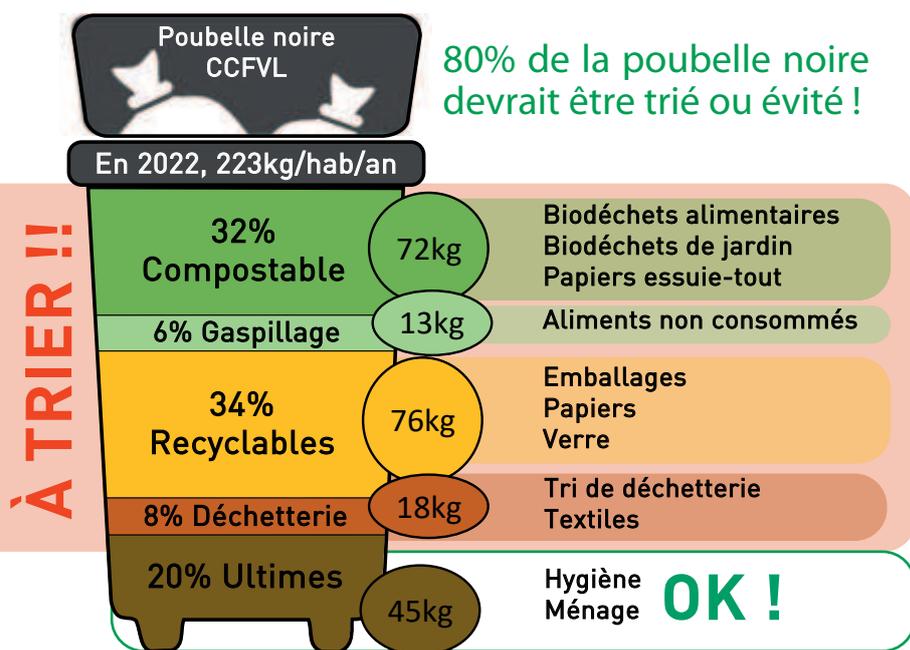


Site d'enfouissement à Monflanquin.

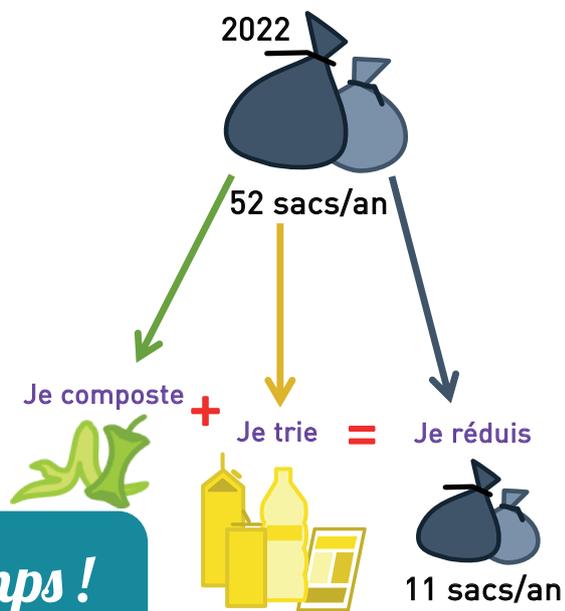


Semaine de caractérisation.

En effet, la caractérisation des ordures ménagères réalisée en septembre 2022 met en évidence le manque de tri sur le territoire.



En moyenne, si le tri était correctement réalisé, un foyer du territoire devrait passer de **52 sacs de 60L / an** à seulement **11 sacs de 60L / an !**



Et pour mes déchets, je fais quoi ?

Emballages ménagers recyclables



Bouteilles et flacons en plastique, emballages et briques en carton, tous les sacs, sachets et films en plastique, emballages en métal

Verres



Bouteilles et bocaux en verre

Papiers



Journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues, livres, courriers et enveloppes



Il ne reste alors que la poubelle de salle de bain et de ménage !



Le compostage permet de réduire considérablement vos déchets !

Les tontes de gazon, feuilles mortes, branches broyées, et tout autre déchet organique, une fois compostés, contribuent à un engrais 100% naturel et surtout reste une pratique économique et écologique.

Nous vous proposons deux modèles de composteurs en plastique de 400 litres (10€) ou 600 litres (15€).

Comment procéder ? À la maison ou pour mon quartier, réservez un composteur auprès de l'équipe prévention du service Environnement de Fumel Vallée du Lot, au 07 57 44 14 33 - 05 53 40 46 87 ou par mail à : prevention@cc-dufumelois.fr



Les restes de repas, épluchures (fruits et légumes), filtres et marc de café, sachets de thé, coquilles d'oeuf, papier essuie-tout, feuilles mortes, broyat, écorces, sciure...

BROYAGE DES BRANCHAGES

Quels déchets sont concernés ?



Ce sont les branches dont le diamètre n'excède pas 12 cm et mesurant 1 à 2 mètres.



La tonte de pelouse, les feuilles mortes et les souches **ne sont pas acceptées.**

Comment procéder ? Seul ou en regroupement de voisins, prenez rendez-vous auprès du service Environnement de Fumel Vallée du Lot, au 06 84 14 73 51, pour effectuer le broyage de vos branchages.

Si vous souhaitez récupérer le broyat pour l'utiliser en paillage au jardin et amender le composteur, prévoyez un contenant à présenter à l'agent.

Ce nouveau service remplace la collecte mensuelle en porte à porte.

ENCOMBRANTS - FERRAILLES

Quels déchets sont concernés ?

Ce sont les déchets trop volumineux que vous ne pouvez pas transporter à la déchetterie (matelas, meubles, congélateur...).

Comment procéder ?

Prenez rendez-vous au 06 45 38 85 27. Pensez à sortir vos déchets devant chez vous UNIQUEMENT la veille au soir de la collecte !

DÉCHETTERIES

4 déchetteries sont à votre disposition sur l'ensemble du territoire Montayral, Blanquefort-sur-Briolance, Tournon d'Agenais et Penne d'Agenais. L'accès est totalement **GRATUIT** !

LOCATION DE BENNES

Si vous avez une grande quantité de matériaux à éliminer et que vous ne pouvez pas les transporter en déchetterie, prenez rendez-vous auprès de Fumel Vallée du Lot, au 06 45 38 85 27 pour la location de benne d'une capacité de 8 m³, qui sera livrée à domicile pour une durée de 4 jours maximum aux tarifs suivants :



- Ferrailles, mobilier, cartons : **80 €**
- Végétaux, bois, tout-venant : **120 €**

Un seul type de matériau par benne. Gravats non acceptés.

Renseignements : Service Environnement - Fumel Vallée du Lot

Les horaires d'ouvertures des déchetteries et les informations complémentaires, sont disponibles en Mairie, ou sur le site :

www.fumelvalleedulot.com

Quand les finances de la commune se portent bien

M. Schmitz



L'année 2022 s'inscrit une fois de plus dans un contexte d'investissement avec une prévision de travaux de près de 2,5 millions d'euros dont essentiellement la suite de la restauration du bourg.

Les dépenses d'exploitations ont également été revalorisées afin de renforcer les équipes municipales, en raison de la montée en puissance des services rendus à l'Agora.

Bien que ces dépenses augmentent fortement en raison notamment de la hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation pour les cantines, des maintenances, des participations, des rémunérations (hausse du point des fonctionnaires), **l'exercice 2022 devrait à nouveau dégager un excédent tout en maintenant stables les taux de fiscalité et d'endettement.**

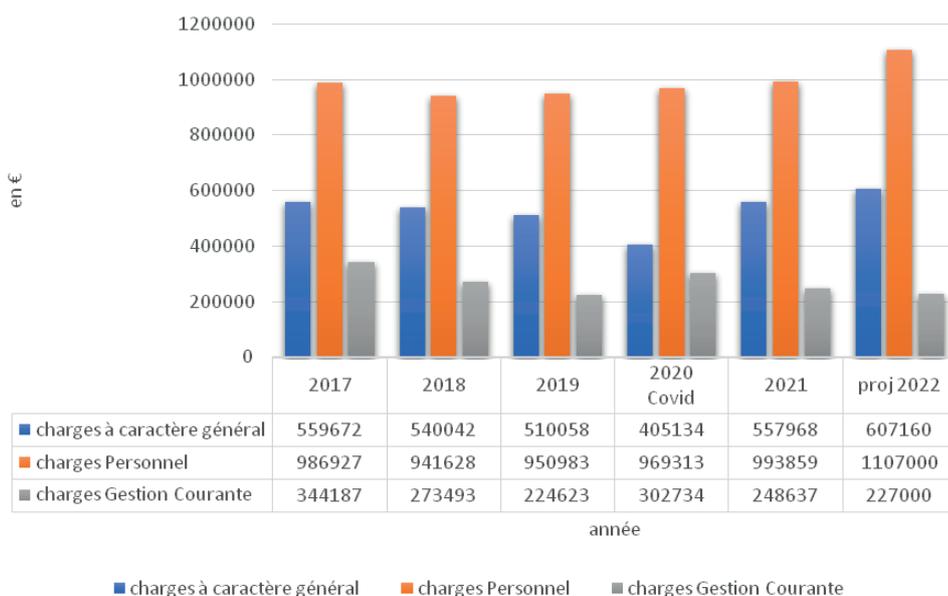
L'augmentation des impôts fonciers que l'on peut constater en 2022 provient de la revalorisation des bases décidées par les services de l'Etat de 3,4 % afin de tenir compte de l'inflation, et de l'augmentation des taux de la Communauté de Communes de Fumel ainsi que ceux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. On peut rappeler qu'en 2021 la maîtrise du taux départemental a été transféré à la Commune, évitant ainsi son augmentation comme cela avait été le cas.

Concernant l'endettement, bien que la commune a emprunté depuis le début de ce mandat, la dette reste stable en raison de l'extinction de prêts anciens.

Le budget 2022 est donc en excédent grâce à une gestion saine alliant maîtrise des dépenses et valorisation des recettes.



Dépenses de Fonctionnement



Excédents de fonctionnement & d'investissement



Carlane des travaux d'assainissement vont débuter

Jeudi 24 novembre s'est tenue une réunion de préparation des travaux concernant le secteur Carlane. **L'objectif de cette réunion a été de présenter le projet aux élus et techniciens dans sa globalité** (déroulement des opérations, Planning des travaux) et l'entreprise retenue.

Une réunion publique aura lieu fin janvier pour expliquer aux administrés concernés le déroulement du projet qui consiste à séparer les réseaux d'assainissement du secteur Carlane.

L'assainissement a pour objectif de protéger la santé et la salubrité publique ainsi que l'environnement contre les risques liés aux rejets des eaux usées, notamment domestiques. Mieux gérer les eaux pluviales, c'est préserver la ressource en eau en maîtrisant les risques d'inondations et de pollutions. C'est aussi améliorer le cadre et la qualité de vie des Français. Ce plan est donc une réponse aux multiples défis de notre temps.

Le coût des travaux de cette opération est de 183 500,40 € TTC pour la commune (eaux pluviales). Le coût total de l'opération est de 628 117,90 € TTC.

Réunion publique le 2 Février à 19h00 à l'Agora



Embellissement du Bourg

L'embellissement du Bourg se poursuit avec notamment la réalisation de la rue du Castillou, la rue de l'Église et la Venelle des Consuls. Travaux en cours d'achèvement lors de la rédaction de cette gazette.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la 4ème tranche du Bourg : L'état nous a apporté son soutien financier.

Cette opération a pour objectif de restaurer l'attractivité du centre bourg en améliorant la qualité de vie des habitants et également du bassin de vie.

Castillou	77 345, 90 € TTC
Venelles des consuls	84 771, 28 € TTC
Rue de l'Église	49 367, 04 € TTC

Ces travaux sont le résultat d'une réflexion portée par les élus depuis plus de 8 ans qui porte sur l'équilibre commercial qui passe notamment par le développement des commerces et des services de proximité en centre-bourg, sur l'offre d'équipements adaptée, sur l'offre culturelle et touristique à travers l'animation culturelle et la valorisation du patrimoine bâti et paysager, sur la maîtrise de la consommation d'espaces, sur la mobilité, l'accessibilité au centre-bourg, sur le développement économique, sur la desserte numérique, etc.



Voirie

Nous constatons beaucoup de voies impactées par la sécheresse, les intempéries, les engins agricoles, les camions de plus de 3,5 tonnes, tous détériorant la voirie.

Malheureusement, il est impossible de réfectionner toute ces voies.

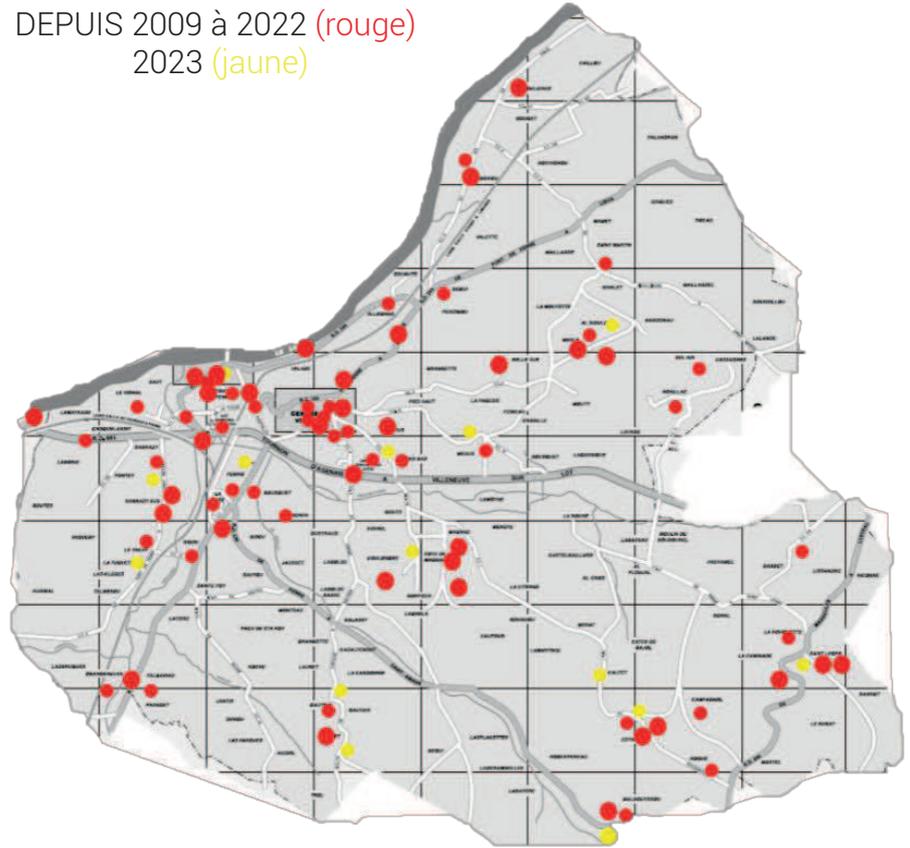
C'est pourquoi chaque année, la commission travaux doit évaluer et valider une liste de travaux qui rentre dans le budget voirie et dans l'absolue respect de cette liste.

Toutefois, ce dernier point est plus compliqué à honorer, car il peut y avoir des urgences imprévues et nous devons nous adapter et parfois décevoir les riverains en repoussant les travaux à l'année d'après.

Voici un visuel, des travaux sur les voies communales qui ont été réalisés depuis 2009, nous essayons de répartir les travaux sur toute la commune pour tenter de satisfaire une majorité de nos riverains.

CARTE RÉTROSPECTIVE DES TRAVAUX

DEPUIS 2009 à 2022 (rouge)
2023 (jaune)



* Les travaux sur les voies communautaires ne sont pas indiqués sur la carte.



“ Avec la hausse de la matière première qui va impacter le budget voirie, les travaux en 2023 seront malheureusement, restreints. ”

Michel GARRIGUES
Adjoint aux travaux



Liste des travaux prévus en 2023



* Cette liste est modifiable en fonction des faits divers

LIEUX DITS	TRAVAUX
CASTELGAILLARD	REFECTION DE CHEMIN
MEAUX	REFECTION VOIRIE
TACHY	REFECTION VOIRIE
BARLET	REFECTION VOIRIE
L'HABIT	REFECTION VOIRIE
ESTRADE HAUT	REFECTION VOIRIE
GENDARMERIE - RUE DES ECOLES	REFECTION TROTTOIR
MARECHAL MOLLARD	BORDURE CANIVEAUX 2EME TRANCHE
SARRAZY	FOSSÉ
MALBOUYSSOU	REFECTION DE CHEMIN

LISTE DETAILLÉE DES TRAVAUX VOIRIE et DES CHEMINS RURAUX DE 2009 à 2022

ANNEE 2008		ANNEE 2016	
LIEUX		LIEUX	
	CHEMINS RURAUX	PERDIGOU	CHEMINS RURAUX
DEVANT HOPITAL	VOIRIE	NOAILLAC	CHEMINS RURAUX
RUE RASPAILLOU - ECOLE - LIBERATION	VOIRIE	LA GOLCE	CHEMINS RURAUX
ANNEE 2009		LOT LA GARE	VOIRIE
LIEUX		PAYSSEL	VOIRIE
VAQUERY / MEAUX	CHEMINS RURAUX	LE TACHY	VOIRIE
BONPA	CHEMINS RURAUX	PONT ET COLLEGE	VOIRIE
ROUQUETTE	CHEMINS RURAUX	RUE DE CARLANE	VOIRIE
ESTRADE	CHEMINS RURAUX	RES SOUS LE COUVENT	VOIRIE
CAMPAGNOL	CHEMINS RURAUX	RES SOUS LE COUVENT	VOIRIE
MERLE	CHEMINS RURAUX	BERGANTINE /HAMEAU/CASCADE	VOIRIE
GAUTHIER	CHEMINS RURAUX	BERGANTINE /HAMEAU/CASCADE	VOIRIE
RUE DE LA FONTAINE	VOIRIE	ANNEE 2017	
AV LIBERATION CROQUELARDIT	VOIRIE	LIEUX	
ANNEE 2010		GENDARMERIE / COMMERCES	VOIRIE
LIEUX		BLD DE L HORIZON	VOIRIE
CARLANE	VOIRIE	BIDOU	VOIRIE
HAMEAU DU PORT	VOIRIE	ANNEE 2018	
PLACE DU FOIRAIL	VOIRIE	LIEUX	
AV DE LA LIBERATION	VOIRIE	PECH DE GREZAC	CHEMINS RURAUX
HAMEAU DU PORT	VOIRIE		VOIRIE
ANNEE 2011		NOAILLAC	CHEMINS RURAUX
LIEUX		ESTRADE	CHEMINS RURAUX
ALLEMANS	VOIRIE	CANTERANE	VOIRIE
ALLEMANS	VOIRIE	MERLE	CHEMINS RURAUX
CARLANE	VOIRIE	ROQUE BLANCHE	CHEMINS RURAUX
BOURG	VOIRIE	MARECHAL MOLLARD	VOIRIE
VIRAGE RAYNAUD	VOIRIE	BLD DE L HORIZON	VOIRIE
HAMEAU DU PORT	VOIRIE	AV LIBERATION ET PORT DE PENNE	VOIRIE
ANNEE 2012		COLLEGE	VOIRIE
LIEUX		ST MARTIN DES CAILLES	VOIRIE
	CHEMINS RURAUX	ANNEE 2019	
CANET	VOIRIE	LIEUX	
CARLANE	VOIRIE	BLD DE L HORIZON	VOIRIE
MOUNET	VOIRIE	SARRAZY	VOIRIE
CITERNE-PIED DE LOUP - VIEILLE COTE	VOIRIE	FALGAIRAS	CHEMIN
BLD DE L HORIZON	VOIRIE	LOT CATUS	VOIRIE
MERLE	CHEMINS RURAUX	ST MICHEL	CHEMIN
AV LIBERATION	VOIRIE	LABOULBENE	VOIRIE
ANNEE 2013		LOT LA GARE	VOIRIE
LIEUX		FOIRAIL	VOIRIE
MALBOUYSSOU	CHEMINS RURAUX	ANNEE 2020	
MERLY HAUT	CHEMINS RURAUX	SAINT MICHEL	CHEMINS RURAUX
RUE DE LA CASCADE	VOIRIE	VERSANTS DE CATUS	CHEMINS RURAUX
PIED DE LOUP	VOIRIE	LE BIOULE	CHEMINS RURAUX
PAYSSEL	VOIRIE	ST LEGER	CHEMINS RURAUX
VIEILLE COTE	VOIRIE	LABOULBENE	VOIRIE
26 RUE CARLANE	VOIRIE	SARRAZY	VOIRIE
ANNEE 2014		LA GARE	VOIRIE
LIEUX		RUE DE LA FONTAINE	VOIRIE
GRANGE NEUVE	CHEMINS RURAUX	PORTE FERRACAP	VOIRIE
FALGAIRAS	CHEMINS RURAUX	BLD DE L HORIZON	VOIRIE
ESTRADE HAUT	CHEMINS RURAUX	RUE DES ECOLES	VOIRIE
CASSAGNE ET BEL AIR	CHEMINS RURAUX	AVENUE MYRE MORY	VOIRIE
VIEILLE COTE	VOIRIE	RUE DES FOSSEE	VOIRIE
PLACE DU FOIRAIL	VOIRIE	ANNEE 2021	
COLLEGE PONT	VOIRIE	DARRECASTEL	VOIRIE
PORT DE PENNE	VOIRIE	SARRAZY	CHEMINS RURAUX
RUE RASPAILLOU	VOIRIE	CARLANE	CHEMINS RURAUX
ANNEE 2015		ANNEE 2022	
LIEUX		VERSANTS DE CATUS	VOIRIE
RIGOULIERES	VOIRIE	GAUTHIER	VOIRIE
BARISSEAU	VOIRIE	SANSOT	VOIRIE
PERDIGOU	VOIRIE	1 RTE GENERAL MOLLARD	VOIRIE
VENELLE DU BARRY	VOIRIE	CASTELCAILLARD	VOIRIE
RUE DES ECOLES	VOIRIE	LABIT	VOIRIE
VC 10	VOIRIE	BALADAT	VOIRIE
CANET	VOIRIE	NORPECH	VOIRIE
ECOLE JEAN MOULIN	VOIRIE	LAMAYRADE	VOIRIE
		ALLEMANS	VOIRIE
		PIED HAUT	VOIRIE

MOT DE L'OPPOSITION

De l'espoir pour 2023

En 2022, que de mauvaises nouvelles !

Des menaces, des querelles ou des violences empoisonnent la vie quotidienne. Comment, pouvons-nous réagir et agir pour nos concitoyens ? Comment sortir du système « élus-magiciens » face à des habitants « consommateurs » ?

Nous avons besoin d'un lieu de la citoyenneté pour des échanges entre les acteurs de la vie économique, de la vie associative et les élus.

Des commissions extramunicipales ou un conseil participatif regroupant des citoyens, des experts et des élus. Les sujets à débattre ne manquent pas !

Ces pratiques de démocratie participative se multiplient avec succès.

Bientôt à Penne-d'Agenais ? Pour 2023, plus d'attention aux situations conflictuelles, à la pauvreté, aux handicaps ! Nous souhaitons également des solutions positives pour les riverains de la place Laboulbène.

Nous continuerons à soutenir les initiatives au service des autres, sources d'ESPOIR. J-Delbègue Bouillet, S. Charbonnier, B. Billoux, M. Garrouste (remplacement de C. Elhuyar partie pour raisons professionnelles), ensemble, nous formulons des vœux pour la paix et nous vous souhaitons, chères Pennoises et chers Pennois une année 2023 plus douce et plus solidaire.

MOT DE LA MAJORITÉ

Durant toute l'année 2022 les élus de la Majorité ont agi concrètement à améliorer l'environnement des Pennois.

Alors même que les dépenses de la commune s'envolent sous le double effet de l'inflation et des coûts de l'énergie, il serait facile de se laisser aller à la facilité. Pour éviter cela, nous avons pris les devants.

Avec l'aide des agents municipaux, un plan d'économie a été mis en place pour absorber les surcoûts sans avoir besoin de recourir à une hausse de la fiscalité : une bonne nouvelle pour le portefeuille des Pennois !

Pour autant nous avons continué d'investir sur un programme-voirie ambitieux, reconstruit le rempart effondré, poursuivi les travaux dans le bourg, développé de nouveaux services à Port de Penne, organisé des animations de qualité, obtenu l'installation d'un jeune médecin, accueilli de nouvelles entreprises, etc.

Finalement, la population de Penne, après plusieurs années de baisse, augmente à nouveau. C'est un bon signe pour nos associations, nos commerces, la vitalité de notre village.

Beaucoup reste à faire et il ne faut pas minimiser les difficultés à venir : les coûts de l'énergie ne vont pas baisser prochainement, l'accès aux soins reste un parcours du combattant pour beaucoup, le réaménagement du gymnase, indispensable, s'avère cependant plus coûteux que prévu...

Nous pourrons y faire face ensemble en 2023 et rendez-vous aux vœux le 29 janvier 11h !



Manifestations

à Penne d'Agenais pour 2023

Mars / Avril

27 Mars au 02 Avril
Journées Européennes
des Métiers d'Art

Mai

27 au 29 Mai
Festival du verre

Juin

Samedi 24 Juin
Fête de la musique

Octobre

28 Octobre
Halloween Asso

Novembre

26 Novembre
Fête de la Citrouille

Décembre

9 Décembre
Tout Penne s'illumine
à Noël

Juillet / Août

09 Juillet
Fête de l'eau



15 et 16 Juillet
De l'Art ou du cochon

29 et 30 Juillet
Penn'Art Asso



Penne'ART

05 et 06 Août

Fête de la Lumière



20 Août
Fête des
Rosières





L'équipe municipale est fière de vous présenter notre nouveau logo

Denne
d'Agenais

